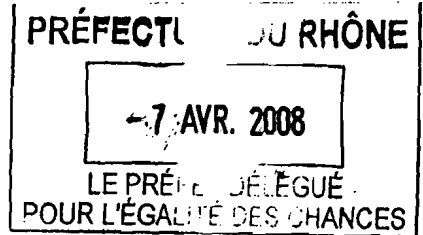




2469

Le Premier Ministre



Paris le, 04 AVR. 2008

Monsieur le Préfet,

Vous avez été nommé Préfet, Délégué général pour la coordination des politiques d'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées. La mise en œuvre de ces politiques correspond à une priorité de l'action gouvernementale.

Je vous demande d'assurer un pilotage effectif des mesures à destination des sans-abri et mal logés, interministérielles par nature. Pour cela, je souhaite que vous établissiez un diagnostic clair et chiffré de l'offre existante et des besoins en matière d'hébergement comprenant l'hébergement sous toutes ses formes, qu'il relève du droit commun ou de l'exercice du droit d'asile.

Vous ferez apparaître notamment les caractéristiques des zones faisant l'objet de tensions particulières au sein de ce diagnostic national. Il vous appartiendra de mettre en place des outils de suivi opérationnels permettant de dégager une stratégie pluriannuelle de l'hébergement et de l'accès au logement.

Vous veillerez à associer à vos travaux les partenaires de l'État, les collectivités territoriales, les associations d'aide aux sans-abri et les principaux acteurs du logement.

Je souhaite que les projets de réhabilitation, de création de centres d'hébergement, de maison-relais ou de toute autre forme de mise à l'abri et de logement temporaire soient encouragés en mobilisant les crédits annoncés pour ce faire.

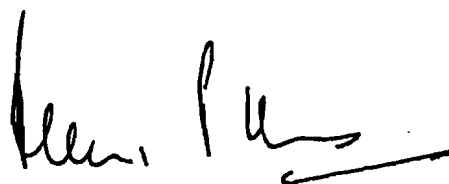
Monsieur Alain RÉGNIER
Préfet Délégué pour l'égalité des chances
Préfecture du Rhône
106, rue Pierre Corneille
69419 LYON CEDEX 09

Conscient, par ailleurs, que la question de la mise à l'abri des personnes en situation de fragilité relève davantage d'un développement de la mobilité dans le parc existant, que d'une extension continue de ce parc, mais également qu'il est indispensable d'augmenter l'offre de logements sociaux et surtout très sociaux, je vous demande de mobiliser les acteurs concernés par une méthode nouvelle et une approche globale de la question qui donnent les moyens de répondre aux enjeux.

Votre action devra s'appuyer sur les propositions d'urgence faites par Monsieur Etienne PINTE, parlementaire en mission, et reprises dans ma circulaire du 22 février dernier aux Préfets. Vous travaillerez en liaison avec le cabinet de la Ministre du Logement et de la Ville et du Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.

Vous me rendrez compte personnellement de votre action.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke at the end.

François FILLON